

Syndicat des Personnels
Administratifs des
Services Extérieurs de
l'EducationNationale



Syndicat National Force
Ouvrière des
Assistants Sociaux de
l'Education Nationale



Syndicat National Force
Ouvrière des
Infirmiers de
l'Education Nationale

Montreuil, le 17 février 2020

6 – 8, rue Gaston Lauriau 93 513 MONTREUIL CEDEX

COMMUNIQUE

Dans une lettre datée du 28 janvier 2020, le ministre JM BLANQUER s'est adressé à l'UNSA Education et au SGEN-CFDT et a annoncé répondre à la demande de ces deux syndicats en promettant prochainement des rencontres pour « un partage et un dialogue sur les carrières sur l'ensemble des personnels ATSS » et ce dans « la perspective d'examiner les conséquences de cette réforme (ndlr : la réforme des retraites) sur ces personnels ».

En conformité avec leur mandat confié par les syndiqués et en plein accord avec leur fédération et leur confédération, le SPASEEN, le SNFOIEN et le SNFOASEN réaffirment que le rôle d'un syndicat n'est pas d'accompagner la baisse des revenus des personnels, ni de rechercher des solutions pour tenter d'amoindrir les conséquences d'une réforme néfaste pour l'ensemble des personnels. Nous l'avons prouvé, le conseil d'état l'a confirmé à sa façon, le projet de réforme des retraites par points signifie :

- le recul de l'âge de départ suite à la mise en œuvre de l'âge pivot non pas à 64 ans mais à 65 ans ,
- l'incertitude sur le montant de la retraite au moment de l'ouverture de droits.
- la baisse des pensions puisqu'elles ne seront plus fondées sur les 6 derniers mois, les plus avantageux en terme de salaire, mais sur l'ensemble de la carrière.
- l'accroissement des inégalités subies plus particulièrement par les femmes.

Alors que l'UNSA éducation et le SGEN-CFDT osent se féliciter de ces réunions de dialogue, nos syndicats, avec leur fédération la FNEC FP-FO, réaffirment leur opposition au système de retraite par points, respectant ainsi la revendication franche et massive de milliers de salariés mobilisés depuis le 5 décembre 2019.

Les fausses promesses de revalorisation des rémunérations de PPCR, que FO n'a pas signé, ou plus récemment les annonces de budget complémentaire pour les enseignants (10 milliards, puis 500 millions voire 200 millions) relèvent toutes de l'enfumage. Il est malhonnête de soutenir les mensonges du ministre Blanquer et du gouvernement, en faisant croire aux collègues que les pertes de pensions seraient compensées par une hausse des rémunérations.

Nous réaffirmons nos revendications :

- Maintien du système de retraite par répartition, avec ses 42 régimes existants et du code des pensions civiles et militaires de retraite,
- Revalorisation immédiate des salaires par l'augmentation de la valeur du point d'indice et rattrapage des pertes subies depuis 2000,
- Un véritable plan de requalifications pour tous les corps,
- Intégration des primes dans le traitement indiciaire, en attendant l'alignement de nos régimes indemnitaires au taux maximum.